

Présentation

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Présentation](#) > [Organisation](#) > [Le mot du Doyen](#)

## Le mot du Doyen Nelidoff - décembre 2018

---

Le mot du Doyen (Décembre 2018) :

Les dossiers importants ne manquent pas en cette fin d'année 2018 : Parcoursup saison 2, avec la volonté de travailler avec nos collègues des lycées, dans le *continuum* Bac -3, Bac +3, procédure de l'auto-évaluation de nos formations et de la recherche, officiellement lancée le 13 décembre pour préparer l'accréditation (2021-2026) et, « last but not least » : la mise en place de la réforme de la Licence (arrêté du 30 juillet 2018).

Les juristes ne doivent pas avoir peur de cette réforme. Elle ne révolutionne pas nos pratiques. Il y a longtemps que nous allions les enseignements théoriques fondamentaux avec les impératifs méthodologiques, avec la découverte des métiers du droit toujours plus nombreux : justice, entreprise, administrations... Il y a longtemps que nous portons le souci de l'insertion professionnelle de nos diplômés et nous n'avons pas à rougir des résultats des juristes, surtout après l'obtention d'un Master juridique complet.

La réforme nous donne l'occasion de progresser dans plusieurs domaines.

D'abord, l'acquisition des compétences linguistiques. Au lieu de multiplier les Masters, une responsable dans un grand groupe pharmaceutique nous confiait dernièrement qu'il valait mieux, pour un étudiant passer une année à l'étranger et aller à un entretien d'embauche avec un bon niveau en anglais, voire dans deux langues vivantes. D'où notre ambition de progresser sur ce terrain.

Ensuite une plus grande lisibilité entre la Licence et les Masters. La Licence doit garder son caractère naturellement généraliste car nos étudiants ont besoin de découvrir progressivement les différentes facettes du droit. Mais nous devons mieux articuler ce cycle à celui des Masters, en particulier en troisième année de Licence, surtout à un moment où l'on voit se profiler la sélection à l'entrée du Master et non au milieu. Nous travaillons donc à dynamiser notre Licence pour irriguer nos Masters.

Enfin, la réforme est l'occasion de diversifier notre offre de formation en proposant, dès l'an prochain, une Licence complète en FOAD (Formation Ouverte A distance) et de progresser dans l'utilisation des nouvelles pédagogies, pour tous les collègues qui le souhaitent, avec le soutien de nos collègues des TICE et le personnel des Bibliothèques que je remercie pour leur disponibilité.

Bonne fin d'année à tous, avec une pensée toute particulière pour tous ceux et toutes celles qui vont passer les examens !

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit et science politique

Mise à jour le 5 décembre 2018

### Editos précédents

[Voir tous les Editos](#)